

***Résumé des questions économiques et sociales:
semaine n° 229 du 02 juin 2025***

Toutes les semaines, notre résumé économique et social s'emploie à donner un aperçu des luttes sociales, il informe et diffuse l'information pour rassembler et pour la construction d'une contre-offensive des salariés pour un : "tous ensemble et en même temps" s'appuyant sur les luttes quotidiennes contre l'exploitation capitaliste. Vous pouvez nous aider à renforcer ce mouvement en vous en donnant les moyens, en nous rapportant les luttes qui se déroule dans votre entreprise ou service. Devenir correspondant du résumé éco social, c'est se donner les moyens de diffuser efficacement vos informations aux autres salariés.*

Tarn et Garonne : victoire des Praxis

L'UD-CGT du Tarn-et-Garonne engagée dans la lutte des Praxis communique

Après la grève en décembre 2024 et le protocole d'accord signé entre l'employeur Praxis et les grévistes, les dirigeants de cette société ont méprisé les salariées en ne respectant pas les termes de cet accord. Ils ont continué à ne pas payer la totalité des heures effectuées, rémunérant ainsi les employées à la tâche et à leur bon vouloir sur des temps plus que partiel comme au début du 19ème siècle.

Malgré les tentatives de division de la part de la direction, ces travailleuses aux cultures diverses ont continué à se battre ensemble contre ce patron voyou. Elles ont décidé de reprendre un mouvement de grève, le mardi 20 mai.

14 grévistes unies et déterminées pour dire STOP à cette exploitation revendiquant :

- **Le paiement intégral des éléments de salaire,**
- **L'arrêt immédiat des pressions, intimidations et menaces,**
- **La revalorisation de leur contrat de travail pour sortir du temps partiel subi.**

La société Praxis n'a pas voulu négocier avec les grévistes. Au bout de quelques jours, elles ont pu dialoguer avec le donneur d'ordres pour trouver une solution.

Malgré les embauches illégales pour briser le mouvement de grève, les salariées en lutte sont allées jusqu'au bout pour gagner :

- **L'arrêt de la sous-traitance avec Praxis,**
- **L'embauche des salariés avec une autre entreprise prestataire sans aucune perte,**
- **Une période de transition sans pression de la part des dirigeants de Praxis.**
- **Une réévaluation de leur contrat.**

Ces salariées mobilisées ont retrouvé leur dignité en obtenant satisfaction sur une partie de leurs revendications. Elles relèvent maintenant la tête avec le poing haut pour la reprise du travail votée à l'unanimité sur le piquet de grève lors de la dernière Assemblée Générale.

Leur combat continue avec la CGT contre la société Praxis auprès des tribunaux compétents pour faire valoir leur exploitation illégale pendant toutes ces années.

Elles ont gagné mais resteront toujours organisées avec la CGT pour faire face à un patronat décidé à profiter de la richesse créée par les travailleuses et travailleurs.

Dans un communiqué de presse en date du 26 mai, la fédération de la santé et de l'action sociale fait état de la tenue de son congrès et appelle à la lutte les personnels du secteur. Notons que lors du congrès le rapport d'activité de la direction sortante a été repoussé par 60% des voix. Notre rubrique rendra compte plus en détail de ce congrès dans une livraison prochaine du résumé éco social.

" Le congrès de la Fédération de la Santé et de l'Action sociale est achevé. Des messages forts et exigeants ont été adressés à la nouvelle commission exécutive. La période particulièrement sombre exige une CGT de la Santé et de l'Action sociale rassemblée, déterminée et combative pour passer des luttes locales à l'offensive générale.

Pour gagner contre le capitalisme qui, de plus en plus, montre son vrai visage : le fascisme.

La reconquête de la Sécurité sociale qui fête ses 80 ans, est conditionnée par la sortie de la rémunération à l'acte et notamment les dépassements d'honoraires qui détruisent notre bien commun. Pas de services publics sans industrie, pas d'industrie sans services publics.

Pour mener à bien ces grands projets, la commission exécutive a confié le secrétariat général à notre camarade Barbara FILHOL. Uni·es, nous vaincrons.

Félicitations aux membres de la commission exécutive élu·es au 14ème congrès de notre Fédération de la Santé et de l'Action sociale.

Notre congrès nous demande d'être à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui. La régression sociale généralisée symptôme des politiques d'austérité oblige toute la CGT à tenir son rôle de rempart, de protection et d'éducation populaire. Seules nos valeurs et nos revendications garantissent l'accès à la liberté individuelle **et à l'égalité collective qui sont les conditions primordiales à la démocratie.**"

Selon la CGT, 400 sites touchés par les suppressions d'emplois et plus de 250.000 sont concernés

Lors d'une conférence de presse tenue le 26 mai, la CGT a fait le point sur l'état des sites touchés par les suppressions d'emplois¹. Elle estime à 88.000 le nombre d'emploi directs concernés et à un total de 245.000 pertes d'emploi directs et induits. Si l'on compare au 10.000 emplois qui seraient potentiellement créés lors des annonces formulées par "Choose France"², il s'agit bien : " *[d']une casse sociale et industrielle de grande ampleur qui se poursuit.*"

Selon les études menées par la CGT, tous les secteurs sont touchés et les plus impactés sont la Métallurgie, chimie, commerce, banques. Les services publics et associatifs sont aussi sacrifiés sur l'autel de l'austérité. La CGT relève la part importante du nombre de plans de suppression de postes dans le secteur public et le domaine du sanitaire et social près de 6 500 emplois supprimés. La CGT note : " *Une tendance globale à l'accélération du rythme de mise en œuvre de plans de suppressions d'emplois se dégage, avec **près de 175 plans concentrés sur la seule période septembre 2024/mai 2025.***"

Notre résumé économique et social se fait l'écho de cette situation et des luttes que mènent les salariés pour y faire face, luttes qui obtiennent parfois des résultats positifs et permettent de sauver des emplois. Pour autant, face à la volonté du patronat de réduire les effectifs, il faut passer à la vitesse supérieure vers un tous ensemble et en même temps permettant aux salariés de passer à la contre-offensive³.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le retrait de la proposition de loi prétendant "lutter contre l'antisémitisme, le racisme... dans l'Enseignement Supérieur et la recherche"

La motion suivante a été votée à l'unanimité moins deux abstentions au CNESER du 21 mai

Nos organisations réaffirment la nécessité absolue de lutter contre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme, de xénophobie et de discriminations, notamment dans l'ESR. Elles s'opposent toutefois à la proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme, le racisme, les discriminations, les violences et la haine dans l'enseignement supérieur. En effet, cette proposition, en examen en commission mixte paritaire parlementaire depuis le 7 mai 2025, comporte notamment les dispositions suivantes :

- elle instaure une procédure disciplinaire dérogatoire pour les étudiants, avec une instance disciplinaire à l'échelle de la région académique, désignée et non élue, sous contrôle du recteur, présidée par un membre de la juridiction administrative et non par un universitaire, où de plus est supprimée la garantie de parité accordée aux représentants étudiants dans les sections disciplinaires d'établissement ;
- elle impose dans les établissements d'enseignement supérieur une formation à l'antisémitisme, partie intégrante des cursus disciplinaires, contre la libre détermination par les universitaires du contenu des diplômes ;
- elle fait explicitement référence aux « *formes renouvelées de l'antisémitisme définies par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste* » (IRHA), ce qui permettrait d'assimiler la critique des politiques de l'État et des gouvernements israéliens à de l'antisémitisme ;

- elle prévoit des formations obligatoires fondées sur la définition de l'antisémitisme de l'IRHA, alors que cette définition est largement contestée, par exemple par la Ligue des Droits de l'Homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) ou la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, précisément parce qu'elle amalgame antisémitisme et critique légitime d'un État ;
- elle mentionne « *Les faits susceptibles de porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement* » comme passible d'une sanction disciplinaire et fait peser à ce titre une menace lourde sur les libertés syndicales.

Cette loi porte donc gravement atteinte aux droits des étudiants comme des enseignants et enseignants-chercheurs, en particulier quant aux garanties juridictionnelles qui leur sont accordées, issues d'une tradition multiséculaire. Elle porte également gravement atteinte aux libertés académiques et à l'indépendance des universitaires ainsi qu'aux libertés d'opinion, d'expression et de manifestation des universitaires comme des étudiants, sur tous les sujets, y compris sur la situation à Gaza et le sort fait aux populations palestiniennes.

Pour toutes ces raisons, nous en demandons le retrait.

Refus de la fabrique à travailleurs sans papier action à Paris le 4 juin

CFDT, CGT, FO, FSU, Solidaires appellent ensemble le 4 juin à une manifestation à 18h00 devant la Préfecture de police pour dénoncer les conditions imposées aux travailleurs migrants. Selon les signataires de l'appel, cette mobilisation est à la fois un devoir de solidarité internationaliste et une riposte à une attaque générale contre le monde du travail.

Arcelor-Mittal : Nationaliser pour aider à la liquidation ou renforcer notre base industrielle ?

Les salariés d'Arcelor-Mittal luttent pour le maintien, la modernisation et le développement de leurs sites sidérurgiques. Dans ce sens, ils se battent : " *pour une nationalisation complète du secteur de l'acier*" et c'est ainsi qu'ils s'expriment dans une lettre ouverte des Arcelor⁴.

Face à l'exigence des travailleurs d'une nationalisation pour renforcer notre base industrielle, la réponse de Macron lors de son *show* du 13 mai sur TF1 a été totalement négative. Pour autant, la question de la nationalisation est toujours sur la table. Ainsi, l'Institut La Boétie, donc LFI, a calculé le coût d'une nationalisation d'Arcelor Mittal en rachetant les installations en France contre quatre milliards d'euros aux propriétaires actuels⁵. Rappelons qu'Arcelor-Mittal est une société très profitable à ses actionnaires. Sur les trois derniers exercices, ArcelorMittal a reversé à ses actionnaires plus de **10 milliards** d'euros en dividendes et rachats d'actions. De plus la Société a reçu des aides de l'État se chiffrant à près de 300 millions en 2023 pour un projet de décarbonation de la production qui est resté au point mort.

Si, nationaliser se conjugue, comme ce fut le cas pour la sidérurgie en 1981 avec sa liquidation, avec la volonté de débarrasser Mittal de ce qu'il considère comme pas assez rentable, pour investir ailleurs et concurrencer l'acier produit en France, alors la nationalisation sera un nouveau coup porté aux travailleurs. Ce sur quoi le projet soutenu par la Fondation La Boétie reste muet. C'est pourquoi, la nationalisation que nous soutenons avec les travailleurs d'Arcelor, doit se faire sous le contrôle des travailleurs et dans le cadre d'un plan concret de réindustrialisation du pays. Cela exige une élévation du niveau de la lutte de classe dont nous ne ferons pas l'économie.

« Sécurité sociale : les mensonges, ça suffit ! » est le titre d'une brochure que vient de publier l'Union syndicale des retraité-es CGT de Paris. Une histoire de la Sécu, pour mieux la connaître, la comprendre et la défendre.

Face aux attaques du pouvoir et du patronat qui portent de nouveaux coups contre la sécurité sociale, l'Union des syndicats de retraités de Paris, avec l'appui de l'ud-CGT45 a rédigé un document sur l'histoire et le fondement de la sécu et qui met en lumière la continuité des attaques du pouvoir et du patronat pour la démolir et faire main-basse sur le pactole. Cette brochure est disponible auprès de l'UD-CGT 75. À la disposition des militant·es, des jeunes jusqu'aux retraité·es, des Parisien·nes mais bien sûr au-delà des limites de la capitale également, elle est à commander à l'UD, qui a organisé pour son lancement un après-midi de débats, salle Hénaff le 7 avril. L'affluence comme la haute tenue des interventions témoignent d'un sujet aussi important qu'actuel et laisse présager une large diffusion de cette brochure de 32 pages. Plus que jamais la lutte pour la sécurité sociale est à l'ordre du jour Comme le disait A. Croizat, la sécu n'est pas un acquis mais une conquête et il faut la protéger car le patronat ne désarme jamais.

Cerexagri à Bassens (Gironde) : le projet de fermeture a été annoncé aux élus du personnel

Le Comité central social et économique de l'entreprise agrochimique s'est tenu ce mardi 27 mai dans un hôtel de Bordeaux-Lac. Le personnel décidera mercredi matin s'il continue la grève.

Objet de cette réunion : La présentation de fermeture du site girondin d'une entreprise qui en compte trois (avec Le Canet et Mourenx). Cette fermeture est envisagée à partir de septembre 2025. Face aux dirigeants se trouvaient des élus du personnel issus des trois pôles de production de produits phytosanitaires. La principale conséquence de cette cessation d'activité pour cette filiale du groupe UPL serait la suppression de 38 postes sur ce site classé Seveso seuil haut en raison de la manipulation et du stockage de soufre. En réponse, les travailleurs se sont réunis dès ce mardi 20 mai en assemblée générale. Ils ont voté la création d'une intersyndicale et lancé une grève reconductible. Rappelons que la multinationale indienne propriétaire de Cerexagri a engrangé près de 100 millions d'euros de bénéfices en 2024.

Face à tous ces plans de licenciements, il est urgent que s'organise une riposte nationale et coordonnée. Les Travailleurs ont tout à gagner de s'unir et d'agir ensemble car en ordre dispersé les patrons et l'État peuvent manœuvrer plus facilement pour imposer les licenciements.

"Salaires insuffisants, sous-effectif récurrent" : des salariés de TotalEnergie, à Bayet (Allier), en grève depuis une semaine

Les grévistes réclament que leurs salaires soient à la hauteur de la branche et non "plus de 20 % en dessous. On atteint les mêmes salaires que des collègues dans d'autres entreprises grâce à notre indemnité de service continu qui représente 24 % de notre salaire. Mais cette prime qui existe parce que nous travaillons parfois la nuit, les jours fériés, les dimanches, parce que le site est ouvert en permanence devrait s'ajouter, être un plus à notre salaire de base. Elle n'est pas là pour compenser", détaille le délégué syndical. « En fait, TotalEnergies n'applique pas complètement le statut ici et fait des différences entre ses sites, par exemple les salariés ici ne gagnent pas la même chose que ceux du site en Lorraine de Saint-Avold », indique Charles Martin, secrétaire général adjoint CGT de la fédération nationale de la mine et de l'énergie, présent sur le site mercredi.

400 manifestants mobilisés contre la fermeture de lits à l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées Atlantiques)
400 personnes se sont réunies mardi 27 mai devant l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie, à l'appel de la CGT, pour protester contre la fermeture de lits dans les services de gériatrie où l'on passe de 24 à 10 lits. Pire, ce service fermera même entièrement pendant deux semaines cet été. Mais aussi dans le service de médecine polyvalente, où le nombre de lits passe de 32 à 20. Ces réductions sont justifiées à la fois par des raisons économiques et par un manque de médecins. En conséquence, 15 postes de soignants ne seront pas renouvelés. Pour tenter de sauver ces lits et ces emplois, des habitants et des soignants ont manifesté, comme cela se passe dans bien d'autres villes où les services de santé sont mis à mal par une politique de casse du secteur public au détriment de la population et pendant ce temps Bayrou et ses compères bavardent sur les déserts médicaux !

Éminence (Gard) : Selon la CGT " les salariés vont perdre 200€ environ sur leur salaire ! "

Cette perte provient du passage en activité partielle, ce que dénonce les syndicats.

Selon les syndicats, les membres du CSE (Comité social et économique) d'Éminence ont été réunis en assemblée extraordinaire à la demande la direction, le 14 février dernier. « " C'est à ce moment-là qu'ils nous ont fait part de leur proposition de passer à une activité partielle de 50% pour les 60 salariés, pour une période de 3 mois ", détaille le délégué syndical CGT Eminence qui ne cache pas son inquiétude. " Pour les salariés, qui sont d'ailleurs rémunérés à 1400 euros net par mois, ils perdraient par conséquent 200 euros à peu près sur leur salaire ", s'insurge-t-il.

Un Fleuron de l'industrie tarnaise Safra repris par l'entreprise chinoise Wanrun

Le dernier constructeur français Safra est repris par le chinois Wanrun, ainsi en a décidé le tribunal de commerce d'Albi (Tarn). Wanrun est fabricant de batteries et d'autobus électriques. Au niveau du personnel, 120 salariés seront repris sur les 169. Malgré l'opposition du syndicat CGT majoritaire, du Conseil économique, social et environnemental d'Occitanie et de plusieurs élus, le tribunal de commerce a préféré l'offre du consortium chinois. Cette préférence du tribunal interpelle fortement ce qui fait dire à la CGT : "La CGT du Tarn restera vigilante... Elle défendra les emplois, les droits des salariés, Et continuera à se battre pour préserver partout notre indépendance industrielle à l'heure où le président de la république, à Choose France, brade au plus offrant notre industrie !"

Une fois de plus, comme cela a été avec la reprise de Vencorex, une entreprise chinoise rafle la mise. Le capitalisme chinois, n'est pas plus l'allié des travailleurs que le nôtre, il pratique, comme il l'a fait pour les aciéries de Caen le pillage industriel et le dépeçage des concurrents.

[1 https://www.cgt.fr/actualites/france/industrie/400-pse-lindustrie-et-lemploi-en-danger](https://www.cgt.fr/actualites/france/industrie/400-pse-lindustrie-et-lemploi-en-danger)

[2 https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/economie/3380-choose-france-surement-pas-pour-son-modele-social](https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/economie/3380-choose-france-surement-pas-pour-son-modele-social)

3 <https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/politique/3384-pas-un-euro-pour-leur-guerre-lheure-est-a-la-construction-dun-veritable-rapport-de-force-face-au-patronat-et-au-gouvernement>

4 https://www.humanite.fr/social-et-economie/arcelormittal/lettre-ouverte-des-arcelor-pour-une-nationalisation-complete-du-secteur-de-lacier?fbclid=IwY2xjawKIUi1leHRuA2FlbQlXMQBicmlkETBuTmF2dWtJd25Ib2pIUlB3AR6hOMilRVB6szSJt_QK3MoOYnIMw9kyokKKqpaZz3KVDeLdDsmMdxwAfGrPuQ_aem_T4p7c7otUM46-BGuDtGOWw

5 <https://institutlaboetie.fr/les-economistes-de-linstitut-la-boetie-chiffrent-la-nationalisation-darcelormittal/>

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement